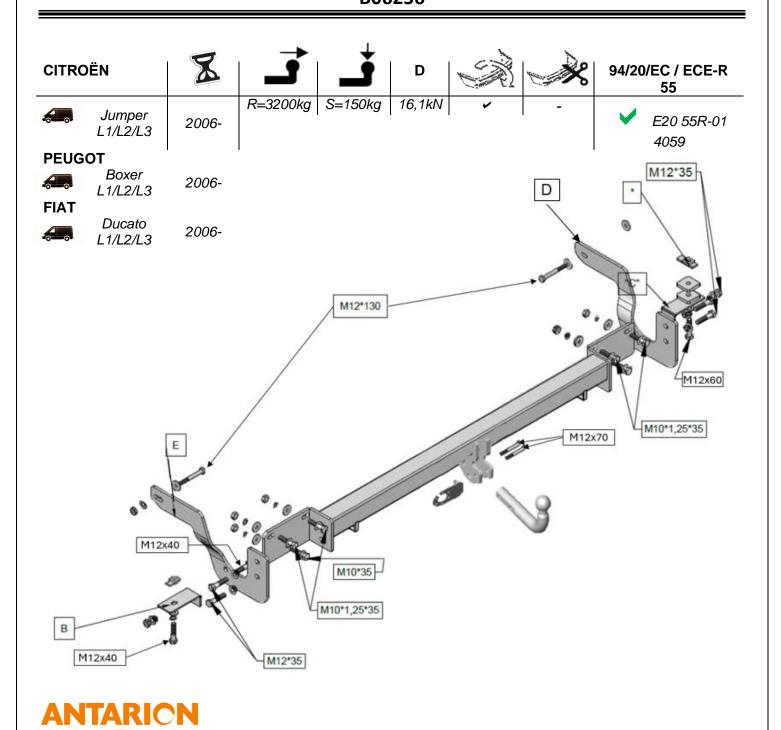
ANTARION

185 D, rue Louise Labé 69970 CHAPONNAY





Attelage / Towbar AV1000 B06256

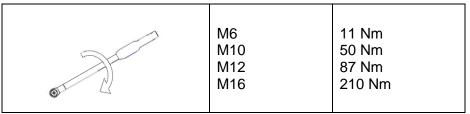


Kit de vis / Mounting kit

1		M12x70 8.8	2x
2		M12x130 8.8	2x
3		M12x60 8.8	1x
4	a	M12x40 8.8	3x
5		M12x35 8.8	4x
6		M10x35 8.8	2x
7		M10x1,25x35 8.8	4x
8		Ø 12,2	10x
9		Ø 10,2	6x

10		Ø 13	8x
11		Ø 10	2x
12		Ø 13 Ø 35	6x
13		Ø 10,5 Ø 30	4x
14		M12 class 8	8x
15		M10 class 8	2x
16		M10x1,25	4x
17		M12	2x
18	()		2x

Couple de serrage (8.8) / Torgue settings for nuts and bolts (8.8)





Notice d'installation / Fitting instruction

CITROEN JUMPER
2006FIAT DUCATO
2006PEUGEOT BOXER
2006NO CAT. B06256
Fourgon



- 1. Démonter le pare-chocs et la ferrure principale
- 2. Pour les modèles jusqu'à 2010, remplacer la ferrure principale par l'attelage en utilisant les vis précédemment retirées.
- 3. Pour les modèles à partir de 2010, visser l'attelage à la place de la ferrure avec des vis M10x1,25x35, rondelles Ø10,5xØ30 et rondelles élastiques. Les trous extérieurs doivent être soigneusement percés selon le dessin à l'aide d'un embout Ø12, l'accès à l'écrou soudé à l'origine à l'arrière de la courroie arrière doit être rendu possible.
- 4. Repérer et enlever la protection des trous carrés sur la face inférieure des longerons et insérer les écrous spéciaux.
- 5. Repérer les trous d'origines dans les longerons. et visser légèrement les bras latéraux D et E avec des boulons M12x130 et des rondelles, élargies Ø13xØ35 et élastiques.
- 6. Boulonner l'équerre B de la face inférieure à l'élément E avec des boulons M12x40, des rondelles Ø13xØ35 et des rondelles élastiques.
- 7. Visser l'équerre C à l'élément D avec le longeron par le bas avec des boulons M12x60, des entretoises spéciales, rondelles élargies et rondelles élastiques.
- 8. Serrer tous les boulons avec le coupe de serrage comme indiquées dans le tableau.
- 9. Monter le pare-chocs.
- 10. Visser la boule à l'attelage avec des boulons M12x70 et rondelles.
- 11. Connecter le système électrique selon les instructions de l'usine.

Après un voyage de 1 000 km avec la remorque, serrer tous les boulons.



- 1. Unscrew the bumper and the collision beam
- 2. For models up to 2010. screw the beam in place of the collision beam main hook with screws previously unscrewed from the collision beam.
- 3. For models from 2010. screw the beam in place of the collision beam main hook with screws M10x1,25x35 and spring washer Ø10,5xØ30, the outer holes should be drilled carefully according to the drawing, use a Ø12 and spring washer, the external holes should be drilled carefully according to the drawing, use a Ø12 drill, unlock access to the originally welded nuts on the back of the backstrap.



- 4. Locate and remove the protection from the square holes the bottom of the side members and place special nuts in them.
- 5. Find technological holes in the stringers. and tighten lightly side arms D and E with M12x130 screws and primer, enlarged Ø13xØ35 and flexible.
- 6. Screw the angle bracket B to the element E from the bottom of the side member special nuts with an M12x40 screw and washers enlarged Ø13xØ35 and flexible.
- 7. 7.Fix the angle bracket C to the element D by screwing it to the side member bottom usingm M12x60 screws with special spacers, enlarged and springy washers.
- 8. Tighten all screws according to the table.
- 9. Install the bumper.
- 10. Fasten the ball to the hook beam using M12x70 screws (washer, spring washer).
- 11. Connect the electrical system in accordance with the car's factory instructions.

After driving 1000 km with the trailer, tighten all screws according to the moment table.

Conditions de garantie et procédure de réclamation

Base juridique: Monitor Polski du 01.12.1983 Nr 44, item 263.

Détermination

Un attelage de remorque est un dispositif d'attelage qui permet de relier une remorque à un véhicule. L'utilisation de cet attelage est autorisée dans l'Union européenne et le processus d'homologation est défini dans la directive 94/20/CE du Parlement européen.

Un attelage de remorque ne peut être monté que sur un véhicule dont l'état peut recevoir l'approbation du TÜV.

Conditions de garantie et réclamation

- 1. Le fabricant de l'attelage de remorque s'engage à remplacer une marchandise défectueuse dans un délai de :
 - 12 mois à compter de la date d'achat et
 - 24 mois à compter de la date de fabrication.
- 2. Le remplacement d'une marchandise défectueuse s'effectue chez le fabricant ou au point de vente.
- 3. Une réclamation ne sera pas acceptée si la marchandise est endommagée à la suite
 - a) D'un accident ou,
 - b) du non-respect des instructions d'utilisation ou,
 - c) d'un montage erroné/incorrect.
- 4.L'acceptation d'une réclamation suppose que le certificat de garantie porte la signature et le cachet du vendeur (si aucune autre preuve de vente n'est disponible).

Mode d'emploi :

L'attelage à boule monté sur le véhicule est destiné à tracter des remorques et des caravanes.

Le crochet ne peut être installé et utilisé que sur des véhicules en bon état.

L'état technique des composants du châssis auxquels le crochet est relié ne doivent pas être endommagés mécaniquement ou par la corrosion.

L'attelage est prévu avec une plaque signalétique sur laquelle figurent les paramètres d'utilisation suivants :

B06256

• Valeur D : 16,1 kN

• Valeur max. Charge verticale S: 150 kg

• Charge max. Charge remorquable R: 3200 kg



La valeur D requise selon la directive 94/20/CE ou également selon la norme ECE-R 55 peut être calculée selon

$$D_{\rm erf} \, = g \cdot \frac{T \cdot R}{T + R} \ (\rm kN)$$

Derf = Valeur D requise en kN

T = masse maximale techniquement admissible du véhicule tracteur en tonnes (t)

R = masse totale techniquement admissible de la remorque en tonnes (t)

g = Accélération de la pesanteur terrestre (~9,81 m/s²).

8. Tous les éléments d'assemblage doivent être régulièrement contrôlés et maintenus dans un état approprié (boulons serrés, dispositif protégé contre la rouille, etc.)

La boule d'attelage est conçu conformément aux règles de sécurité routière. Il est interdit d'apporter des modifications à la boule d'attelage. Cela entraînerait la perte de l'homologation et de la garantie.

Attention!

- 1. Tout endommagement mécanique d'un attelage de remorque exclut son utilisation ultérieure.
- 2. Un attelage de remorque endommagé doit être entièrement remplacé.
- 3. Les vis de fixation doivent être vérifiées après 1000 km (kilométrage avec remorque).
- 4. Les valeurs de charge maximale de l'attelage ne doivent pas être dépassées.

Date de fabrication 2024/4	Date de vente
Cachet et signature du vendeur	
_	

N° D'HOMOLOGATION: E20-55R-01 4059

